Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Commission des finances adopte le crédit pour financer l'audit des Centres sociaux régionaux

Dans sa séance du 5 juin 2003, la Commission des finances du Grand Conseil a adopté le crédit supplémentaire de 101'000 francs permettant de financer l'opération d'audit, décidée par le Conseil d'Etat en novembre dernier, auprès des Centre sociaux régionaux de Bex-Aigle, Lausanne et l'Ouest lausannois.

La Commission des finances a constaté avec satisfaction que le Conseil d'Etat a pris en compte ses réserves et réduit de façon significative, avec l'accord de la Ville de Lausanne, l'importance des mandats externes, tout en recourant plus largement aux ressources du Contrôle cantonal des finances.

La Commission estime qu'il importe maintenant d'aller de l'avant, et de conduire les audits avec promptitude, aussi efficacement que sereinement.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 06 juin 2003

Armand Rod, député, Président de la Commission des finances (079/ 606 36 04)